**Janvier 2022 :** pistes de réflexion autour des essentielsdans le secteur   
Services aux Personnes

La crise sanitaire de la Covid-19 a nécessité la mise en évidence d’apprentissages « essentiels », afin de soutenir le travail des enseignants confrontés tantôt aux absences des élèves (confinement, quarantaine, suspension temporaire des cours …), tantôt à l’hybridation de l’enseignement, tantôt à l’interruption des stages, etc.

En septembre 2021, nous aurions pu espérer que cette année scolaire 21-22 allait se dérouler « normalement », mais force est de constater que ce n’est finalement pas le cas. D’où la question légitime de savoir si les essentiels sont toujours d’actualité, compte tenu des dernières directives.

La réponse est oui ! Les propositions d’essentiels, disponibles sur le portail de la FESeC, permettent de baliser les contenus d’apprentissage tout en respectant les attendus des référentiels et des programmes.

Comme précisé précédemment, il importe de réaliser, avant tout nouvel apprentissage, une évaluation purement diagnostique des acquis des élèves (leurs points forts, leurs points plus faibles, …). Pour rappel, une évaluation diagnostique est une « photographie » des acquis de chacun des élèves et ne prend pas nécessairement la forme d’une évaluation « traditionnelle ». Elle peut prendre la forme d’une observation des élèves face à un exercice, un questionnaire (sur papier ou en ligne), une grille d’observation, une autoévaluation, un échange avec eux sur leurs connaissances/leurs acquis et leur façon d’apprendre…

Cette « photographie » des acquis de chacun permet de cibler les élèves pour lesquels une remédiation est nécessaire, ceux qui ont besoin d’une consolidation de leurs apprentissages et ceux à qui on peut proposer des activités de dépassement.

De la sorte, l’enseignant peut :

* cibler les acquis nécessaires pour l’apprentissage de nouvelles aptitudes et/ou de nouveaux savoirs.

En effet, dans le cadre de cette mise en évidence des éléments à prioriser, un savoir ne doit pas être enseigné cette année parce qu’il était au programme de l’année précédente et qu’il n’a pas pu y être enseigné, mais bien parce que sa maîtrise est indispensable à l’appropriation d’un nouveau savoir ou d’une nouvelle aptitude.

* planifier les apprentissages, les remédiations, les évaluations à valeur sommative et certificative d’ici juin 2022, selon une démarche pédagogique différenciée (différenciation pédagogique).

En fonction du temps disponible après l’acquisition des « essentiels » par chacun des élèves, l’enseignant installera progressivement les autres attendus du programme.

Continuer à utiliser le numérique, composante non négligeable du processus d’apprentissage, se révèle pertinent.

En conclusion, les tableaux sur le portail de la FESeC.be restent d’actualité. Ils ont pour objectif de mettre en évidence les essentiels à maitriser par les élèves dans les différentes options.